Si vous voulez le meilleur Piano pour le moins d'argent (à des conditions satisfaisantes) voyez-nous.

Magasin de Pianos de Junius Hart,
LIMITÉ.
COIN DES RUES CANAL ET BOURGOGNE.

7 fév—1an—Jeu Dim Mar

MARIAGES, NAISSANCES ET DECÈS
Inscrits au Bureau de Santé dans les dernières 24 heures.

MARIAGES — Green Cleveland à Mary Lee, Samuel Stump à Elsy Davis, Samuel Marengo à Sue Smith, William W. Forwood à Anna Laura Lafaye, Tasker Scott à Mattie Smith, Paul Schmolke à Agnes Clarke, Henry Emile Gustave Duquesne à Marie Clara Mercedes Plassan, Frank F. Netzhommier à Marie Bohl, Harry Turner Gilbert à Beulah Thérésa Ugland, Hilliard Wright à Camillia Populus, William Wirt Baker à Florence Amy Geisel.

NAISSANCES — Mmes John Bertucci, une fille; P. Miller, un fille; J. T. Maynard, une fille: M. S. Pablo, une fille: C. Bauch, un garçon; R. Dreux, un garçon; A. Baptiste, un garçon; H. Tujague, un garçon: J. Landry, un garçon; R. Villarubia, un garçon.

DÉCÈS—Mme Mary E. Condon, 20 ans, N. O. Sanitarium: P. Smith, 61 ans, 4318 Annonciation: Marguerite Eléonore Bienvenue, 31 ans, 2334 St Philippe: Mme Caroline Twohey, 27 ans, 915 Richard: Sally Strauss, 35 ans, 1014 Tchoupitoulas; Mary Brown, 102 ans, 1723 Mandeville; Mary T. Rivers, 50 ans, Musique et Miro: E. Keep, 19 ans, 3016 Palmyre: enfant du sexe féminin de Mme W. Claffey, 4 heures, 1136 Tchoupitoulas; Alice M. Carroll, 4 mois, Melpomène et Claiborne: T. Rivers, 105 ans, Joséphine, près Claiborne: Susie Coeper, 15 minutes, 2242 Félicité: Rosie Brounnson, 16 ans, Hôpital de Charity; M. Dromgould, 37 ans, Hôpital de Charité: Emilie Blanche Remy, 28 ans, 319 N. Prieur.

TRIBUNAUX.

Cour Civile de District.

Demande d'émancipation:
Albert J. Wolf.
Mutual Building and Homestead Asso.. vs John P. Kaiser—procès exécutif de $1,904 30.
Jean N. Treffel vs Mme M. Treffel—demande de divorce.
Successions ouvertes:
John Iffrig, Bernard Lee et Ann Lee.
Mme Mary A. Devlin vs Peter Lasciore—procès exécutif de $600.
Catherine L. Peters vs Chas G. De l'Isle—confession de jugement de $280.
Finlay Dicks et Cie vs John S. Finlay — réclamation de $1,294 17.

Deuxième Cour Inférieure.

Juge A. M. Aucoin.

Comparution:
Willis Graham, fugitif.
Acquitté:
Francis Thomas, actes de violence.
Envoyés devant la Cour criminelle:
Adam Smith, Geo. Roberts, vol avec effraction.
Trouvés coupables:
Robert Cerise, Mariano Sapurar, attaque.
Condamnation:
Anna Rockter, attaque, $10 d'amende ou 10 jours de prison.

FAITS DIVERS

Mort subite.

Albert Patterson, un jeune nègre de 26 ans, est mort subitement hier en sa demeure, rue N. Robertson 2453. Il était parfaitement bien lorsque sa mère l'a quitté à sept heures pour se rendre au marché mais à son retour, deux heures plus tard, elle l'a trouvé mort dans son lit.

Retour du général Pearson à la Nouvelle-Orléans.

Que la sympathie générale soit acquise aux Boers, cela ne fait pas de doute, aux Etats-Unis comme ailleurs.

C'est l'opinion qu'émet le général Samuel Pearson à son retour de Washington, où il est allé demander au gouvernement fédéral d'arrêter les envois des mules qui, de Port Chalmette, sont embarquées par des Anglais sur des bâtiments anglais ou loués par des Anglais, pour aider des soldats anglais à opprimer l'héroïque population de la république du Transvaal.

Après 10 jours d'absence bien employés à Washington, où le général a obtenu des témoignages qui appuient sa noble cause, ses allégations concernant la violation de neutralité créée par ces nombreux envois de bêtes de somme ont été prouvées et il n'y a plus de fausses nouvelles à offrir par voie anglaise à la curiosité sympathique des lecteurs.

Tous se désolent de voir ce duel si inégal se prolonger, sans qu'aucune généreuse intervention imprime un revirement forcé dans les projets aurifères d'Albion: les mines d'or ont été, au fond, la vraie cause de l'agression des Anglais, qui ont recruté partout, à coups de livres sterling, des hommes, des chevaux et des mules par milliers. Au besoin, ils ont fait de ces hommes des recrues forcées; et, cependant, ces armées enrégimentées, disciplinées, en partie achetées, en partie enrôlées, munies de provisions, de tentes, d'armes, de munitions, ont été battues par une poignée de paysans patriotes, bons tireurs, prêts à l'escarmouche, faisant une guerre de guérillas, dont on a brûlé les fermes et ruiné les champs fertiles, pour les affamer; et qu'on a séparés de leurs femmes et de leurs enfants. Mal nourris, mal vêtus, couchant où l'on peut, menacés à tout instant d'une surprise, et sachant que d'un moment à l'autre la mort peut survenir, ils n'ont pas eu de défaillance.

Et cela dure depuis deux ans et demi, sans trève, sans armistice même! Quel soufflet donné à l'Angleterre si hautaine! Elle en a perdu son prestige; malgré soi, le dévouement de ces humbles, qui combattent pour l'honneur et la liberté, qui n'attendent de personne ni argent, ni honneurs, nous fait penser à Léonidas aux Thermopyles: et quand on entend parler le général Pearson, cette comparaison s'impose.

En février, le général Botha qu'on dit homme de parole, a refusé un armistice, disant qu'il n'en accorderait jamais un tant qu'un seul soldat anglais serait sur le sol de la république du Transvaal. Qu'on arrange les dépêches à l'usage des lecteurs anglais pour couvrir du manteau de Tartuffe les victoires complètes ou partielles remportées par les Boers, cela s'explique de soi-même, et les Anglais n'ont pas inventé ce moyen de relever le moral des troupes: "A beau mentir qui vient de loin," dit un vieux proverbe.

Le général Pearson possède une carte des plus instructives, car c'est un véritable document qui montre où et quand ont eu lieu des rencontres entre les Anglais et les Boers: elle prouve aussi que haut sont les cœurs de ces vaillants.

Les rapports officiels prétendent que les commandos se retirent de plus en plus dans la Colonie du Cap et sont repoussés vers le nord: cet espace de terrain a 1,700 milles, et cette étendue—la carte le prouve—a été et elle est encore constamment traversée par les Boers, qui ne sont nullement entravés dans leurs entreprises par la présence des blockhaus de l'ennemi. Ils sont partout quand on ne les attend pas, et nulle part quand on les cherche, à ce qu'il paraît, si on s'en réfère aux dépêches méditées qu'on envoie à Londres.

La carte raconte éloquemment par des chiffres—l'arithmétique est une science incontestée—que nombre de rencontres ont eu lieu sur un espace de 2,000 milles; que la grande activité des Boers date de décembre, mais que déjà en novembre 1901, les troupes avaient subi de grandes pertes dans 266 places du sud de l'Afrique.

Veut-on le relevé des "affaires" de décembre? 20 combats dans la république Sud Africaine, 101 dans l'Etat Libre d'Orange, 79 dans la Colonie du Cap, et 9 dans le Natal. En tout 310, si on y ajoute 6 combats dont on n'a pu exactement marquer la place, la carte n'ayant rien indiqué sans certitude.

En réalité, s'il y a eu un changement dans la colonie du Cap, il n'a pas été favorable aux Anglais; dans le sud-ouest de l'Etat libre d'Orange, les Anglais ont été balayés, dit une de leurs dépêches, et l'officier chargé du commandement, le colonel du Moulin a été tué.

On a retenu les troupes qui devaient agir dans le sud-est de cet Etat pour poursuivie De Wet, qui a infligé de fortes pertes au colonel Wilson, lequel a failli être tué ou prisonnier avec tous ses soldats. Le nord-ouest de l'Etat est occupé par les Boers qui sont les maitres incontestés du Transvaal au nord-ouest et au sud, mais, dans le sud-ouest, les Anglais leur disputent chaque pouce de terrain.

La carte révélatrice marque un total de 334 combats en janvier, alors qu'il y en avait eu 310 en décembre, dont 104 dans la République Sud-Africaine (il y en avait 120 en décembre, 85 dans la Colonie du Cap [74 en décembre], 141 dans l'Etat Libre d'Orange [au lieu de 101 en décembre].

Dans la Swazieland, une bataille a eu lieu, ainsi que dans trois autres places dont la carte n'a pu placer exactement l'endroit. Telle est la vraie situation.

Quelles que soient les fonctions des membres importants que leurs devoirs appellent ailleurs, ils sont suppléés à leur poste d'honneur ou de combat, et rien n'est en souffrance par leur absence. Il en est ainsi aussi bien pour le président Kruger que pour le général S. Pearson.

Les chefs sont toujours sur la brèche, et là où le danger est le plus grand. Les Anglais leur rendent cette justice.

Si l'on veut des renseignements pris sur place, M. White, un Américain désintéressé dans la question, est à même d'en donner. On l'attend à la Nouvelle-Orléans prochainement. Il doit descendre à l'hôtel Métropolitain.

Ce couriste a été rencontré par le général Pearson alors qu'il voyageait pour son plaisir.

L'affaire Vansittart était assurément de trop peu d'importance en ce moment pour que le général Pearson abandonnât Washington avant d'avoir vu le président Roosevelt et les congressistes. Il a fait à sa patrie le sacrifice de son temps, de sa fortune et de sa vie, s'il en est besoin. Il se dit satisfait du résultat de son voyage à Washington: mais ce qui lui importe, c'est de voir arrêter les transports de mules achetées dans les Etats-Unis; sans ces envois continuels, les Boers auraient depuis longtemps battu les Anglais à plate couture, les forçant de reconnaître une indépendance qu'ils ont conservée. Quoique ruiné par son dévouement aussi noble que désintéressé, M. le général Pearson ne regrette que la place vide qu'il laisse au milieu des courageux combattants, dont la constance et la ténacité forcent l'admiration, de quelque parti qu'on soit.

Il désire mettre la Nouvelle-Orléans, comme ville et comme port en relation avec les marchés si importants de Johannesburg, commerce qui sera formidable la guerre finie, et souhaite se mettre en rapport avec l'Union Progressive pour la représenter dans le Sud de l'Afrique, où il a sa fortune à refaire, tout en consacrant son énergie à la cause de ses concitoyens opprimés.

Par des photographies, des notices, il a prouvé l'inhumanité anglaise après la captivité de Napoléon se confiant à la "générosité" d'Albion, rien n'étonne). Par des affiches on a obligé tous les "adultes" à assister à l'exécution des patriotes condamnés à être fusillés, ordonnant de fermer les magasins jusqu'à ce que la sentence fût exécutée.

Pour avoir une opinion éclairée, le général Pearson engage tous ceux qui sont intéressés à la cause des Boers ou à la guerre Sud-Africaine, à lire, dans "l'April Forum" l'article qu'a écrit l'Anglais Edouard B. Rose: "The Boers in Battle."

A propos d'assessements.

Il y a eu hier matin une réunion du Bureau des Assesseurs, dont le but était de recevoir et d'examiner les rapports du comité du conseil sur la révision des assessements.

M. Behrman, le président, a dit qu'il était grand temps d'arrêter ces réductions exagérées, et il a appelé l'attention du comité sur les défalcations accordées par le Bureau de la "Crescent City Ice Manufacturing Company." En 1891, on a réduit son assessement de $65,000; en 1902, on lui a accordé une réduction nouvelle, et récemment on l'a encore baissé de $15,000.

Cela semblait une générosité grande, mais cela n'a pas paru suffisant. M. Georges Denègre s'est présenté au nom de la compagnie et a réclamé une réduction de $47,000, ce qui ferait en deux ans un total de $127,000 sur l'évaluation première. Cela passe les limites raisonnables, et il n'est que temps d'arrêter ces exigences.

Après chaude discussion, il a été décidé que chaque assesseur ferait une inspection des propriétés de la corporation dans chaque district, et ferait son rapport dans le but de contester les réductions faites devant la cour compétente. Des enquêtes de même nature seront faites dans d'autres cas, au sujet des propriétés mobilières et des immeubles.

La proposition suivante a été adoptée:

"Il est résolu que le rapport du comité de révision des assesements sera adopté; mais que le bureau se réserve le droit de contester un assesseur ou plusieurs assesseurs.

Effets regrettables de l'ivresse.

Antoine Cosgrove a été mis sous caution de $500 hier matin, à la cour criminelle de cité. En état d'ivresse, il est entré mardi soir dans le bar-room de Jacob Long, 939 rue Erato, et a refusé d'y payer ses consommations.

Il s'est enfui, après avoir frappé le cafetier avec un verre, mais on l'a arrêté, sous les inculpations d'ivresse, de querelle et de voies de fait.

Sentence de Cassard.

Joseph Cassard, qui avait été arrêté avec "Shotgun" Foley, a été condamné par le juge Hughes hier matin à $25 ou 30 jours comme suspect et dangereux. Tout porte à croire qu'il a connaissance de certains vols commis dans premier et le second précincts. L'information a été donnée sur les deux hommes par Richard Flynn: mais Fole, l'a tué pour se venger de cette délation.

La police s'est assurée que Cassard ne travaillait pas et que Foley s'est servi de son wagon pour transporter le produit des vols faits à la fonderie Sutton.

Au tour de Foley.

Charles Foley, alias "Shotgun", accusé du meurtre de Richard Flynn, a été traduit hier matin pardevant la cour criminelle de district, sans caution.

L'affaire a été continuée à cause de l'absence de quelques témoins. William Donnelly, employé de Mme Hodgins, a fait une déposition qui n'a rien appris de nouveau.

Foley n'a aucune défense à invoquer.

Entre femmes.

Une querelle a éclaté rue Rochblave près Ste-Anne, hier après-midi, entre trois négresses, Octavia Mack, Bertha Bell et Cécile Kennedy. Le résultat en a été fâcheux pour Octavia, qui a reçu quatre coups de couteau à la tête et un au côté gauche.

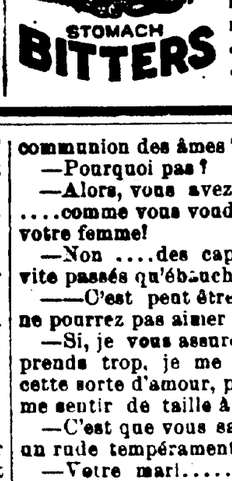

Pour ce sentiment de fatigue et d'abattement que l'on éprouve au Printemps il n'y a pas de médicament qui vaille le Bitter. Il rétablit l'appétit, purifie le sang et guérit la Dyspepsie l'Indigestion. la Nervosité, l'Insomnie et la Grippe.

Affaire Rivière-Temple.

On a plaidé l'affaire Rivière-Temple hier dans l'après-midi. John Temple était accusé pardevant la cour criminelle de cité de voies de fait sur Mme Rivière, laquelle a témoigné qu'elle avait eu une querelle avec Temple, sa femme, sa mère et sa sœur.

Elle a été frappée, elle ne sait par qui, et a eu le nez cassé. Temple a été innocenté.

John Rivière était accusé d'avoir tiré un coup de revolver sur Temple dans cette bagarre. Rivière ne s'est point défendu et a été envoyé à la cour criminelle de district sous caution de $500.

Querelle de ménage.

Le nègre Sam Brown a une femme qui est employée chez M. Jos. E. Davis, dentiste, 727 rue Julia. Sam boit, et hier matin, il est venu chez M. Davis et a battu sa femme, insultant Mme Davis. M. Davis a pris son révolver et a mis le nègre dehors, tirant ensuite en l'air deux coups de feu, ce qui a fait fuir Sam à toutes jambes, mais il a menacé d'imiter Robert Charles.

M. Davis a été arrêté par le sergent Rawlings pour avoir déchargé une arme à feu dans les limites de la ville: mais il a été renvoyé sans pénalité par le juge Hughes. Il a fait toute une série d'accusations contre Brown, qui est en liberté.

Testament homologué.

Le testament de feu Charles L. Hatry a été homologué hier à la cour civile. Il donne à son cousin Gustave T. Hatry tout l'intérêt qu'il a dans le magasin situé au coin des rues Camp et Julie, et dans l'écurie et le terrain qu'il possède dans l'îlet borné par les rues St-Charles, St-Joseph et Camp. A Mme veuve Théodore Hatry, il laisse les deux lots de terrain de l'avenue Carrollton, et désire que le reste de ses biens soit divisé entre les enfants de feu M. Théodore Hatry. Il a désigné Gustave T. Hatry comme exécuteur testamentaire.

En banqueroute.

John E. Redelhuber et compagnie, les fabricants de balais de la rue Conti, se sont déclarés en banqueroute hier. Les fonds leurs restant se montent à $512.47 et les dettes s'élèvent à $570.35.

Blessure.

Sam Dodson, un ouvrier de couleur a eu le pied gauche écrasé par une locomotive de l'Illinois Central hier après-midi, près de la station de Harrahan. Il a été envoyé à l'hôpital.

Tétanos.

Ces jours derniers John Taylor, de couleur, s'était querellé avec sa femme en leur demeure, rue Saratoga, 1520, et Bettie Everidge, qui assistait à la scène avait été accidentellement blessée à la tête.

Depuis lors elle recevait les soins du Dr Dejoie, un médecin de couleur, mais comme son état s'était aggravé le Dr Petit a été mandé hier soir et il a constaté qu'elle souffrait du tétanos.

Réduction de taux pour un voyage à l'Ouest.

A partir du 1er mars et tous les jours suivants, jusqu'au 30 avril 1902, la compagnie de chemin de fer Wisconsin Central, vendra des "settlers" tickets de Chicago pour différents points à Montana, Idaho, Orégon, Washington et la Colombie Britannique à des prix très réduits. Pour plus amples informations s'adresser à l'Agent des Tickets le plus proche, ou à T. D. Campbell, D. P. A., 218 Bâtisse Pike, Cincinnati, O., ou à Jas. C. Pond, Agent de Passagers Général, à Milwaukee, Wis.

LE CRESCENT TURF EXCHANGE.
Coin Douane et Royale.
Entrées pour toutes les courses étrangères.
8 juin—

Ventes inscrites au bureau d'allenations.

Oswald P. Schmidt à Arthur M. Schmidt, un terrain borné par les rues St-Pierre, Derbigny, Orléans et Claiborne, $250.

Veuve Patrick Bannon à Alfred Gourrier, un terrain borné par les rues Camp, Valence, Magazine et Bordeaux, $900.

Mme Marie Dessens à Dominique Vergez, une portion de terre bornée par les rues St-Joseph, Howard, Baronne et Carondelet, $5,000.

Union National Bank à la Southern Trust and Banking Co., quatre terrains bornés par les rues Gravier, Carondelet, Commune et St-Charles, $144,000.

Mme J. C. F. Gupon à Jean Bégué, un terrain borné par les rues Bourbon, Ste-Anne, Dauphine et Orléans, $2,000.

Jas Catalana à Aaron Heming, un terrain borné par les rues Chartres, Royale, Forstall et Lizardi, $140.

Emile J. Barnett à la Colored Industrial Home & School Asso., sept terrains sur le chemin public dans le troisième district, $5,000.

Dr Jos N. Roussell à Jos King, deux terrains bornés par les rues Robert, S. Robertson, Freret et Upperline, $2,100.

Fidelity Trust & Loan Co. à L. et P. Federico, un terrain borné par les rues St Philippe, Ursulines, Chartres et Decatur, $3,100.

Wm. N. Grunewald à Anthony V. Ray, un terrain borné par les rues Banks, Baudin, Murat et Alexandre, $180.

Francois R. Tanneret à Alphonse D. Denis, un terrain borné par les rues Alexandre, Toulouse, Hennessey et St. Louis, $510.

Harry L. Loomis Jr, à Mlle Louise M. Harris, un terrain borné par les rues Miro, Galvez, Gravier et Tulane, $250.

LA REGION DES PINIERES

Prix nouveaux et réduits dits de commutation sur l'Illinois Central.

Billets pour cinquante quatre voyages individuels, trente voyages de familles, dix voyages d'excursion le dimanche et billets pour un seul voyage aller et retour. Le nouveau tarif sera en vigueur sur l'Illinois Central entre la Nouvelle-Orléans et Sumrall, à des taux très réduits. Obtenez un tableau "folder" fournissant les renseignements en ville au bureau de la vente des billets du I. C. R. R. à l'encoignure des rues St Charles et Commune. Envoyé par la malle en s'adressant à Wm Murray, D. P. A.
3 avril—Jeudi et dim

AVIS.

Réunion des actionnaires de la N. O. Butchers Co-Operative Abattoir Co. Ltd.
Nouvelle Orléans, le 13 avril 1902.

En conformité avec l'article Dix de la Charte, une réunion générale des actionnaires de cette corporation aura lieu aux Abattoirs, à l'encoignure des rues Nord Peters et Alabo, VENDREDI, le 16 mai 1902, à 4 heures p. m., dans le but de considérer et délibérer sur l'amendement proposé à l'article 6 de la charte de cette corporation, à savoir:

Ledit article Six devant être amendé de façon à lire: Tous les pouvoirs collectifs de cette Corporation seront investi dans un Bureau de Directeurs composé de DOUZE Actionnaires, chacun desquels devra posséder en son propre nom une action ou plus du Stock Capital de cette Corporation.

JNO. B. LOUIS, Président.
BEN. A. MICHEL, Secrétaire.
13avril—30f

AVIS.

Avis est donné qu'à la prochaine session de l'Assemblée Générale, un acte sera proposé pour amender l'acte qui a établi la et pourvoit à la commission des Eaoux et des Eaux, étant l'acte 6 de la session extraordinaire de 1899 et de fondre la Commission du Drainage de la Nouvelle-Orléans à laquelle il est pourvu en vertu de l'acte 114 de 1896, l'acte 83 de 1898, et l'acte 72 de 1900 avec ladite Commission des Eaoux et des Eaux.
13 mars—Jeudi

Mme TULLY,
La plus grande Dermatologiste de l'Amérique,

Annonce aux dames de la Nlle-Orléans que Mme JACKSON,
3405 rue Royale, au coin Désiré,
a un assortiment complet de ces célèbres préparations—substances servant à nourrir la peau, crèmes, etc—et poursuivra ses merveilleuses méthodes pour le traitement de toutes les imperfections faciales.
Toutes les lignes de cars du bas de la ville—Remparts et Dauphine, Levée et Barracks et la ligne étendue de la rue Baronne, mettent à proximité des salons de Mme Jack-on. "Heures de bureau" de 10 a. m. à 4 p. m.
23fév—3m—Dim Je

AMUSEMENTS.

ST. CHARLES
Orpheum
VAUDEVILLE MODERNE
Semaine commençant Lundi, 14 avril.
Matinées chaque après-midi, (Lundi excepté).
Les Four Colinis; les Five Nosses; Mabel Pierson; Ransone, Jack Norworth, Scott et Wilson; Louise Dresser, Barrows Lancaster Co. dans leur nouvelle pièce; Portraits animés.
Prix—50c, 25c et 10c.
Matinées, avec siège réservés—25c.
12 avril—6f

GRAND OPERA HOUSE.
CE SOIR.
Matinées Lundi, Vendredi et Samedi.
Baldwin-Melville Stock Co.,
Présentant une magnifique profusion de la plus grande comédie drame américaine, de McKee Rankin, adaptée de la belle histoire par Bret Harte, intitulée
"THE GOLDEN GIANT MINE"
avec une mise en scène élaborée, beaux costumes, comédie facile, situation brillante, excellent personnel de la compagnie, une quantité d'auxiliaires bien disciplinés.
LES MEMES ANCIENS PRIX.
Matinée de dimanche prochain, 20 avril—"All the Comforts of Home."
15avril—5f

CRESCENT.
CE SOIR.
Matinées Mardi, Jeudi et Samedi.
Dernière Semaine de la Saison.
UN LONG RIRE!
La Comédie Américaine la plus Gaie,
La Joyeuse Pièce de Willis Maxwell Goodhue,
HELLO BILL!
Excellente Compagnie incluant THOS. J. GRADY.
La Plus Risible Jamais Vue.
13avril—6f

JOHN BONNOT
Entrepreneur de pompes funèbres

Enoul Bonnot, Directeur.
No 623 RUE STE-ANNE.
Téléphone No 1042.

Téléphone No 408.
F. LAUDUMIEY & CO.,
LIMITED,

ENTREPRENEURS DE
Pompes Funèbres,
1108 et 1112 Nord Remparts.
Nous faisons de l'embaumement une spécialité.
Entrepreneurs de pompes funèbres pour toutes les sociétés françaises.

TELEPHONE 283.
JOSEPH RAY,
Successeur de LABAT & RAY
Directeur de Pompes Funèbres et Embaumeur

Nos 1308 Avenue Nord Remparts, Près Esplanade.
Voitures pour Bals, Mariages, Promenades etc. Enterrements faits à des prix modiques. Ordres reçus par le téléphone à n'importe quel moment
1er sept 1901—1an

--Oh! jeune, minauda-t-elle, jeune....je vous le semble plus que je ne le suis....Quel âge me donnez vous donc?

—Vingt-cinq à vingt-six ans, répondit sans hésiter le docteur.

—Vous êtes galant, très galant....Je sais que je ne parais pas plus, mais....Enfin, ce sera affaire entre moi et mon mari...

—Je suis certain que votre acte de naissance n'y ajoutera pas grand chose....

—Vous vous avancez beaucoup.

—Non....Et quand même.... les jolies femmes n'ont pas d'âge.

—Allons, je vois que vous ne le cédez en rien, messieurs les médecins, à tous les hommes bien élevés.

—Il n'y a pas là, question d'éducation, mais d'appréciation.

—Vous êtes très fort.

—Je suis juste.

—Allons donc!

—Parfaitement, madame.

Elle éclata d'un rire, qu'elle assourdit.

—Il me semble que cela tourne à la discussion.

—On le croirait.

—Nous nous connaissons depuis une demi-heure.

—Cela suffit aux gens d'esprit pour se mesurer....

—Et vous en avez de l'esprit .....C'est ce que je pensais en vous regardant il y a cinq minutes, pendant que vous me dévisagiez: ce garçon-là n'est pas un sot.

—Merci pour cette appréciation.

—Oui, je me disais: voilà un jeune homme intelligent!

—Oh! un jeune homme!

Morisset inclina un peu la tête montrant sa calvitie commençante.

—Bah! Qu'est-ce que cela?... On voit des garçons de vingt-cinq ans qui m'en ont plus. Nous sommes dans le siècle des déplumés.

—C'est vrai....

Il la paredia avec moins de minauderie:

—Quel âge me donnez-vous?

—Trente-cinq ans.

—Pour le coup, vous, madame vous ne vous trompez pas.

—Je suis physionomiste.

—Je m'en aperçois.

—Physionomiste, répéta-t-elle, au point de pouvoir dire si un homme est marié ou célibataire.

—Voyons un peu....Moi?

—Célibataire!

—Parfaitement.

—Vous n'avez pas la bosse?

—Du mariage?....Au contraire.

—Alors?

—Je veux aimer.

—Vous en êtes-là?

—Mais oui.

—Par cette fin de siècle, où l'on ne croit plus à l'amour!

—J'y crois toujours.

—Sincèrement?

—Certes....Je suis de cet avis que si l'on peut désirer sa maîtresse, on doit aimer sa femme.

—Aimer et désirer font-ils deux?

—En ce sens que, désirer n'est qu'un besoin passager, aimer un besoin constant, auquel s'ajoute le désir.

Madame de Tillière frappa, dans un geste de gavroche, sur le bras de son fauteuil.

—Je ne me trompais pas, quand je pensais: ce garçon-là n'est pas un sot!

—Vrai?....Je suis flatté, madame, très flatté, répondit le docteur en s'inclinant.

—Vous venez de me donner une définition sur la façon dont on doit aimer sa maîtresse et sa femme, comme je n'en avais pas encore entendue.....Ainsi, je pensais jusqu'à présent, que la première, l'emportait sur la seconde.

—Parce que la généralité des hommes ne se laisse diriger que pas la sensation,

—C'est bien quelque chose, fit Mirielle Jourdain avec un clin d'œil, que chez tout autre personne on eût appelé polisson.

Mais les grandes dames peuvent tout se permettre.

Il en était au temps jadis, qui juraient comme des Templiers.

Il en est encore qui ont un ton de harengère.

Celle-ci, simplement, se montrait égrillarde.

Le petit Morisset, répondit, sans se démonter:

—C'est encore plus, lorsque s'y joint, la communion des âmes....

—Vous y croyez, vous, à la communion des âmes?

—Pourquoi pas?

—Alors, vous avez déjà aimé ....comme vous voudriez, aimer votre femme!

—Non ....des caprices aussi vite passés qu'ébauchés.

——C'est peut être que vous ne pourrez pas aimer autrement?

—Si, je vous assure. Je comprends trop, je me figure trop cette sorte d'amour, pour ne pas me sentir de taille à l'éprouver.

—C'est que vous savez, il faut un rude tempérament....

—Votre mari.....que vous adoriez, ne le possédait pas?

—Mon mari ne voyait que moi au monde....Mais il m'aimait surtout en maîtresse, il ...

Elle s'arrêta un peu brusquement, se rappelant que, jusqu'au lit de mort de Fernand de Tillière, elle n'avait été que sa maîtresse.

—Il n'était pas l'exception, au contraire, fit son interlocuteur, j'avoue que je ne me marierais pas dans ces conditions-là.

Elle le regarda plus fixement, et avec son rire qu'elle assourdissait:

—Vous n'avez pourtant pas la tête d'un sentimental.

—Ils ont donc une tête particulière?

—Ce que vous avez dû en faire de fredaines!

—Beaucoup...une raison d'en être rassasié.

— On prétend que c'est un gage de fidélité en ménage....Moi je suppose le contraire: qui a bu boira!

—Non....Mais je le répète, il faut aimer sa femme.....C'est pour cela que je veux aimer la mienne.

—Je ne vous en blâme pas.... je doute seulement....il est bien permis de douter.

—Enfin, qui vous y porte?

—Je vous répète, que vous n'avez pas la tête d'un sentimental.

—Les apparences sont trompeuses....C'est le vieux dicton qui le dit, et les dictons naissent du résultat de l'expérience....

—Voilà encore une folle phrase ....Décidément, oui, vous avez de l'esprit...plus que vous n'aurez de fidélité.

—Oh! madame! madame!

—Et puis, quoi?....ce que ça doit être assommant, un mari qui vous aime....trop parfaitement.

—Pour cela, n'ayez pas peur. je n'assommerai pas ma femme.

—N'ayez pas peur.....Dites donc, si mon beau-père vous entendait, il croirait que vous me faites la cour....

Elle pouffa, dans son fin mouchoir de batiste, tiré de son col de chinchilla.

—Quand ce serait.....S'il y avait ce qu'on appelle le coup de foudre?

—Je n'y croirais pas.

—Et cependant....

—Ne vous gênez pas pendant que vous y êtes....Faites-moi une déclaration.

—Que répondriez-vous....si j'osais la faire?

—Que vous avez un tempérament bien inflammable!

—Vous ne m'en voudriez pas?

—Une femme en veut-elle jamais à un homme, de la remarquer?

—Je ne crois pas....Mais elle peut lui laisser voir que cela lui plait....ou lui déplait....

—C'est ce que vous attendez de moi?

—Oui....

—La vicomtesse de Tillière jeta au docteur Morissot son œillade assassine:

—Je vous dirai cela un autre jour!

La porte de communication se rouvrait.

Le comte raparut, s'appuyant encore simplement sur sa canne, marchant seul.

Le docteur Pavina suivait.

—Déjà finie, la consultation! exclama la jeune femme.

— Oui, madame, répondit ce dernier; dès demain dans la matinée, je me rendrai à Asnières, pour commencer un traitement de massage.

—Ah! tant mieux.....J'y ai confiance, moi, en votre traitement, docteur.

—J'espère, madame que vous ne serez pas déçue, et mon client encore moins. Je ne m'impose pas, du reste; si au bout de cinq ou six séances, M. de Tillière ne commence pas à éprouver un soulagement sérieux, il sera libre de ne pas le poursuivre.

—C'est convenu, fit le comte; vous me l'avez dit tout d'abord, je reconnais que vous ne pousserez pas à la visite.

—Oh! non!.....Aussi je ne roulerai jamais sur l'or.

—Hum! Hum! fit le comte, vos prix sont cependant assez élevés....

—Ah! monsieur, les riches paient pour les pauvres.

—Je trouve cela juste...C'est à prendre ou à laisser....Et je reconnais que vous montrez une bonne foi que ne montreraient pas tous les médecins, les spécialistes surtout, en disant ce que vous venez de me dire: "si après la cinquième ou sixième séance, l'amélioration n'arrive pas, c'est que ma méthode ne doit avoir sur vous aucune influence."

A continuer.

Le Meilleur Remède au Monde pour les Enfants en Dentition.

Un Remède Ancien Mis à une Heureuse Epreuve
DEPUIS PLUS DE SOIXANTE ANS.
MRS. WINSLOW'S SOOTHING SYRUP a été employé depuis plus de SOIXANTE ANS avec un SUCCÈS PARFAIT par des MILLIONS de MÈRES pour leurs ENFANTS DE TOUTES PARTIES DU MONDE. IL CALME L'ENFANT. AMOLLIT les GENCIVES. APAISE toute DOULEUR; GUÉRIT les COLIQUES VENTEUSES, et est le meilleur remède de la DIARRHÉE. En vente chez les pharmaciens dans toutes les parties du monde. Ayez soin de demander Mrs. Winslow's Soothing Syrup, et de n'en prendre aucun autre.
Vingt-Cinq Cents la Bouteille.